Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 65 (1968)
Heft: 6

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

POUR JUIN 1968

La campagne est encore dans toute sa splendeur. La plupart des hausses sont placées, toutes les conditions semblent être réunies, sauf hélas ! celle primordiale du temps... Nous vivons depuis un mois une période très capricieuse, les rares journées vraiment favorables alternant avec un temps maussade, pluvieux, orageux, pour la saison. Les « saints de glace » semblent, par contre, vouloir se passer sans dommage, quoique la température reste fraîche en altitude.

Qu'en est-il de la récolte ? Une fois de plus, la preuve est faite que seules les ruches populeuses à temps sont vraiment rentables. Malgré les conditions défavorables, ces colonies ont rempli leur hausse dans les régions à cultures de colza, et le résultat, bien qu'inférieur probablement à celui de l'année dernière, sera tout de même appréciable.

Mon cher débutant, si vous avez la chance d'avoir du miel à extraire, il faudra le prélever sitôt operculé et ne pas le laisser dans le maturateur plus de 4 à 5 jours. Comme vous le savez probablement, le miel de colza se cristallise très rapidement. Même remarque, bien qu'à un degré moindre, pour le miel de pissenlits.

Si la récolte a cessé, il conviendra d'être très prudent à cause du risque de pillage. Il vaudra mieux commencer par abaisser toutes les entrées. Opérez à deux si cela est possible, avec un enfumoir en ordre. Travaillez le plus rapidement possible. Si vous redonnez les rayons vides tout de suite, il faudra les vaporiser ou les asperger d'eau froide avant de commencer le travail. On peut ne redonner les rayons vides que le soir. Ce sera même une obligation pour le débutant qui ne possède pas encore un jeu de hausses supplémentaires. Ne rien laisser traîner, pas même la brosse ou l'enfumoir. Si vous travaillez au rucher même pour l'extraction proprement dite, il faudra que votre local soit en ordre et absolument à l'abri des pillardes, ce qui n'est pas une petite affaire pour un bâtiment en bois.

Si la période d'essaimage a cessé pour votre région, il faudra continuer à surveiller non seulement les essaims pour leur donner

à temps la place nécessaire, les hausser si besoin est, mais porter aussi votre attention sur les souches, dont quelques-unes pourraient rester orphelines. Si vous ne disposez pas encore de reines de réserve, vous pouvez leur donner simplement un rayon de jeune couvain : ce n'est pas la méthode la plus rationnelle, mais la saison n'étant pas encore avancée, la colonie aura encore le temps de se refaire.

Juin est le grand moment du transport en montagne pour ceux qui pratiquent l'apiculture pastorale. Nous en répétons les règles essentielles pour ceux d'entre vous qui allez monter pour la première fois :

1. Avoir du matériel tout à fait en ordre, pouvant supporter le transport sans dommage. Souvenez-vous que vous êtes responsables de tout accident sur la route, entrave à la circulation, etc.
2. Faites visiter votre rucher assez à l'avance, sans attendre au dernier moment. Votre inspecteur a probablement beaucoup à faire, tenez-en compte. En outre, il ne faut pas déranger les cadres la veille, par exemple, mais laisser aux abeilles le temps de les coller à nouveau.
3. Assurez-vous que la région, dans laquelle vous vous rendez, n'est pas à ban pour cause de maladie. C'est l'inspecteur du lieu qui sera le plus à même de vous renseigner.
4. Si vous déplacez vos ruches pour la première fois et n'avez pas encore d'emplacement attitré, n'allez pas vous installer à proximité d'un autre collègue, et surtout pas dans le rayon d'un collègue du lieu, qui a hiverné ses colonies sur place, et les a peut-être péniblement développées, des colonies probablement moins fortes que les vôtres. Vous lui causeriez un dommage certain. Ce sont des choses qui devraient aller de soi, et pourtant, chaque année, des gens que nous n'hésitons pas à qualifier de malhonnêtes, donnent lieu à des plaintes provenant des apiculteurs lésés. Donc, mon cher débutant, faites bien attention à ce qui précède : il y va de votre bonne réputation.

La fin de juin verra peut-être le commencement de la miellée de sapins que nous souhaitons ardemment. Si vous manquez de rayons de hausse, le moment sera venu d'en faire bâtir, non en donnant une hausse entière à bâtir à une seule ruche, comme nous l'avons vu faire, mais en distribuant deux feuilles au milieu de chaque hausse. Si la récolte donne, cela ira sans peine, récolte que nous vous souhaitons abondante, en vous donnant rendez-vous au mois prochain.

Marchissy, le 14 mai 1968.

Ed. Bassin.